

Plan d'Action pour améliorer/ promouvoir la Mécanisation Agricole

Pays: BURKINA FASO

Problèmes de la Mécanisation Agricole (No. 1): faible motorisation de l'agriculture burkinabé				
Objectif 1. : Accroître et diversifier l'offre en équipements agricoles				
Résultats attendus	Actions	Calendrier/ Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Sources de financement (Si applicable)
1.1 le niveau d'équipements des producteurs est renforcés par la mise en place d'équipements performants Note :	1.1.1 Organiser un voyage de prospection dans 3 pays fabriquant des équipements agricoles		DGPV	15 000 000
	1.1.2 Signer des contrats de collaboration avec des industriels		MAAH	
	1.1.3 Acquérir des matériels agricoles de qualité au profit des producteurs		MAAH	
1.2 des mesures incitatives sont mis en place pour l'installation d'équipementiers Note:	1.2.1 Organiser une rencontre de plaidoyer auprès des décideurs autour de la problématique de la mécanisation		MAAH	
	1.2.2 Réaliser une étude sur l'allègement fiscal au profit des investisseurs dans le domaine de la mécanisation agricole		MAAH-MINEFID	
	1.2.3 Adopter des lois attrayantes pour les investisseurs privés du domaine de la mécanisation agricole		MAAH	
Objectif 2 : Organisation des producteurs en structures d'utilisation des équipements agricoles				
Résultats attendus	Actions	Calendrier/ Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Sources de financement (Si applicable)
2.1 Les producteurs agricoles sont mieux organisés pour l'utilisation efficiente des	2.1.1 Organiser un voyage de partage expérience autour de l'approche CUMA et CPMA au Bénin		DGPV	

équipements agricoles Note:	2.1.2 Organiser les producteurs et productrices en CUMA conformément aux textes de l'OHADA		DGPV	
	2.1.3 Organiser des prestataires de service autour de l'approche UMA		FGPV	
2.2 Mettre en place un dispositif de suivi et d'accompagnement des organisations d'utilisateurs des équipements agricoles Note:	2.1.4 Créer un dispositif de suivi des organisations des producteurs au niveau national et déconcentré		DGPV	
	2.1.5 Sensibiliser les parties prenantes autour de cette approche		DGPV	
	2.1.6 Créer un dispositif de suivi des prestataires des services de mécanisation agricoles		DGPV	
Objectif 3 : le financement du secteur de la mécanisation				
Résultats attendus	Actions	Calendrier/ Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Sources de financement (Si applicable)
3.1 le crédit pour l'équipement des producteurs en matériels agricoles est créé dans les banques d'investissements Note:	3.1.1 Organiser un plaidoyer auprès des banques d'investissements		MAAH	
	3.1.2 Créer un fond de garantie pour les producteurs ne disposant pas de garantie		MAAH	
	3.1.3 Elaborer les clauses d'éligibilité aux fonds de garantie et aux crédits		DGPV	
	3.1.4 Elaborer un cahier de charges pour les producteurs bénéficiaires du crédit		DGPV	
3.2 un programme de subvention est créé au profit des producteurs	3.2.1 Réaliser une étude sur les potentialités agricoles régionales (systèmes de culture, cultures porteuses, etc.) pour optimiser la mécanisation agricole		DGPV	
	3.2.2 Elaborer des programmes et projet		MAAH	

	pour la subvention des équipements agricoles en fonction des zones et des cultures			
	3.2.3 Subventionner les équipements agricoles aux profits des zones et des cultures porteuses		MAAH	

Problèmes de la Mécanisation Agricole (No. 2): Les pannes répétitives des équipements motorisés				
Objectif 1: Améliorer les capacités techniques des utilisateurs des équipements agricoles				
Modèle appliqué :				
Résultats attendus	Actions	Calendrier/ Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Sources de financement (Si applicable)
1.1 La maintenance des équipements agricoles est assurée	1.1.1 Réaliser un répertoire des maintenanciers d'équipements agricoles		DGPV	
	1.1.2 Appuyer à l'organisation des maintenanciers		DGPV	
	1.1.3 Former les maintenanciers sur la prise en charge des équipements agricoles disponible		DGPV	
	1.1.4 Appuyer les maintenanciers en outils de travail		DGPV	
1.2 Le renforcement des capacités des utilisateurs	1.2.1 Former les conseillers agricoles sur l'utilisation et l'entretien des équipements agricoles		DGPV	
	1.2.2 Former les utilisateurs sur l'utilisation et l'entretien des équipements		DGPV	
1.3 le contrôle de la qualité des équipements	1.3.1 Créer une structure de contrôle de la qualité des équipements		MAAH	

agricoles est assuré	1.3.2 Définir des normes pour équipements agricoles		MAAH	
	1.3.3 Elaborer une législation sur la mécanisation agricole		DGPV	
	1.3.4 Renforcer le lien recherche développement en matière d'équipement agricole		MAAH	
	1.3.5 Créée un cadre de concertation entre les acteurs de la mécanisation		MAAH	
Objectif 2: Amélioration des services après-vente				
Modèle appliqué :				
Résultats attendus	Actions	Calendrier/ Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Sources de financement (Si applicable)
2.1 La maintenance des équipements agricoles est assurée	2.1.1 Former et recycler les maintenanciers sur la prise en charge des équipements		DGPV	
	2.1.2 Appuyer les maintenanciers en outils de travail		DGPV	
2.2 le partenariat équipementier et maintenancier est établie	2.2.1 Etablir un protocole de coopération Etat-maintenancier-équipementier		MAAH	
	2.2.2 Organiser périodiquement des séances de travail équipementier-maintenanciers		MAAH	